Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Faillites
Sous-rubrique: Etat de collocation et inventaire
Date de publication: SHAB 13.08.2021
Publications supplémentaires: KABVD 13.08.2021
Date d'échéance prévue: 13.08.2026
Numéro de publication: KK04-0000021351

Entité de publication
Office des faillites de l'arrondissement de La Côte, Avenue Reverdil 2, 1260 Nyon

Etat de collocation et inventaire CHATEAU D'ALLAMAN SA

Débiteurs:
CHATEAU D'ALLAMAN SA
CHE-112.930.314
Gare 4
1165 Allaman

Remarques juridiques:
Le créancier qui conteste l'état de collocation parce que sa production a été écartée en tout ou en partie ou parce qu'elle n'a pas été colloquée au rang qu'il revendique intente action contre la masse devant le tribunal du lieu de la faillite, dans les 20 jours qui suivent la publication du dépôt de l'état de collocation. S'il conteste une créance ou le rang auquel elle a été colloquée, il dirige l'action contre le créancier concerné.
Publication selon les art. 221, 249 et 250 LP.

Délai de dépôt de l'état de collocation: 20 jours
Fin du délai: 02.09.2021

Délai de contestation de l'inventaire: 10 jours
Fin du délai: 23.08.2021

Lieu de dépôt des documents:
Office des faillites de l'arrondissement de La Côte, Avenue Reverdil 2, 1260 Nyon

Remarques:
L'état de collocation, comprenant les états des charges des immeubles RF 93, 472 et 473 sis sur la Commune d'Allaman, est déposé à l'office où il peut être consulté.